



**Copie à publier aux annexes au Moniteur belge
après dépôt de l'acte au greffe**

Réserve
au
Moniteur
belge



4 DEC. 2023

Greffe

N° d'entreprise : **0658 811 726**

Nom

(en entier) : **SEPTUA**

(en abrégé) :

Forme légale : **Société coopérative à responsabilité limitée et à finalité sociale**

Adresse complète du siège : **Rue Vert Vinâve, 37 - 4041 Herstal (Vottem)**

Objet de l'acte : Nominations statutaires - reconduction de mandats administrateurs

EXTRAIT DU REGISTRE AUX DELIBERATIONS DE L'ASSEMBLEE GENERALE DU 22 MAI 2023

L'assemblée générale ordinaire de la société coopérative à responsabilité limitée à finalité sociale Septua (n° d'entreprise 0658811726), constituée par acte notarial en date du 30 juin 2016 et dont les statuts ont été publiés aux Annexes du Moniteur Belge le 11 juillet 2016 sous le numéro 16314764, réunie en présentiel au Motorium, Rue Saint-Lambert 84 à 4040 Herstal (salle R Milhoux), le 22 mai 2023 a pris les décisions suivantes :

L'assemblée générale se compose de :

- M. Albert CREPIN, Sur les Thiers, 18 à 4040 Herstal, représentant l'asbl Association Interrégionale de Guidance et de Santé, rue Vert Vinâve, 60 à 4041 Vottem (n° entreprise 0409115415) et l'asbl Le Tilleul, rue de Huy, 200 à 4300 Waremme (n° entreprise 0454349582) ;
- M. Eric FRANCOIS, rue du Village, 32 à 4170 Mont, représentant l'asbl Le Tilleul, rue de Huy, 200 à 4300 Waremme (n° entreprise 0454349582) ;
- M. Luc JANSEN, route de Huy 137/8 à 4287 Lincet, représentant l'asbl L'Elan, rue Vert Vinâve, 37 à 4041 Vottem (n° entreprise 0424707174) et l'asbl Le Plope, rue Vert Vinâve, 60 à 4041 Vottem (n° entreprise 0454553282) ;
- M. Marc GARCET, rue Istahelle, 11 à 4690 Eben Emael, représentant l'asbl Habitations Protégées Ourthe-Ambève, rue d'Aywaille, 22 à 4170 Comblain-au-Pont (numéro d'entreprise 0451179464) ;
- Mme Rachel GARCET, rue Ambiorix, 43 à 4000 Liège, représentant l'asbl L'Elan, rue Vert Vinâve, 37 à 4041 Vottem (n° entreprise 0424707174) ;
- Mme Mélinda LA ROCCA, rue Xhavée, 244/21 à 4101 Jemeppe, représentant l'asbl Habitations Protégées Ourthe-Ambève, rue d'Aywaille, 22 à 4170 Comblain-au-Pont (numéro d'entreprise 0451179464) ;
- Mme Anne-Laure GEORIS, rue Lavaux, 29 à 4130 Esneux, représentant l'asbl Le Plope, rue Vert Vinâve, 60 à 4041 Vottem (n° entreprise 0454553282) ;
- Mme Jeannette JOBE, rue de Fexhe-Slins, 152 à 4680 Hermée, représentant l'asbl Association Interrégionale de Guidance et de Santé, rue Vert Vinâve, 60 à 4041 Vottem (n° entreprise 0409115415) ;

Pour bénéficier de la simultanéité dans l'échéance des mandats au sein du Conseil d'administration, l'Assemblée générale réélit pour un mandat de 2 ans, l'administratrice sortante et rééligible suivante :

- Mme Jeannette JOBE, rue de Fexhe-Slins, 152 à 4680 Hermée

Dès lors, le conseil d'administration se compose de :

- M. Albert CREPIN
- M. Eric FRANCOIS
- M. Marc GARCET
- Mme Rachel GARCET
- M. Luc JANSEN
- Mme Mélinda LA ROCCA
- Mme Anne-Laure GEORIS

Mentionner sur la dernière page du Volet B

Au recto : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers

Au verso : Nom et signature (pas applicable aux actes de type « Mention »).

Réserve
au
Moniteur
belge



- Mme Jeannette JOBE

Le conseil d'administration élit son bureau exécutif qui se compose de :

Président : M. Luc JANSEN

Vice-Présidents : M. Albert CREPIN, Mme Jeannette JOBE

Trésorière : Mme Mélinda LA ROCCA

Administrateur délégué : M. Marc GARCET

Délégations :

L'assemblée générale du 22 Mai 2023 confirme que :

M. Marc GARCET est délégué pour représenter la société dans tous les actes administratifs engageant celle-ci.

M. Eric FRANCOIS est délégué pour représenter la société dans tous les actes relatifs aux finances engageant celle-ci.

L'assemblée générale confirme également l'approbation du rapport moral 2022 et des perspectives 2023, des comptes et bilans 2022, du budget 2023, donne décharge aux administrateurs.

Pour extrait conforme, Vottem, le 22 mai 2023

Marc GARCET
Administrateur Délégué

Mentionner sur la dernière page du Volet B :

Au recto : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers

Au verso : Nom et signature (pas applicable aux actes de type « Mention »)